



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique des transports urbains

Question écrite n° 57849

Texte de la question

Mme Martine Aurillac appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales sur les difficultés de circulation dans Paris. La majorité municipale de la mairie de Paris met en place depuis 2001 une nouvelle politique de déplacement qui vise à réduire le nombre de véhicules qui circulent dans la capitale. Sans apporter de solutions alternatives, il en découle des difficultés grandissantes pour effectuer des livraisons et pour le stationnement. Aussi, elle lui demande quelles sont les mesures que la préfecture de police de Paris met en oeuvre pour améliorer la circulation dans Paris.

Données clés

Auteur : [Mme Martine Aurillac](#)

Circonscription : Paris (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 57849

Rubrique : Transports urbains

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 15 février 2005, page 1544